


Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2021/2877(RSP)
Résolution sur la situation en Afghanistan	Procédure terminée
Sujet	
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	
Zone géographique	
Afghanistan	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
14/09/2021	Débat en plénière		
16/09/2021	Décision du Parlement	T9-0393/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2877(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Étape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0433/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0453/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0455/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0458/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0459/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0460/2021	16/09/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0462/2021	16/09/2021	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0393/2021	16/09/2021	EP	Résumé
Proposition de résolution commune		RC-B9-0455/2021	16/09/2021		

Résolution sur la situation en Afghanistan

Le Parlement européen a adopté par 536 voix pour, 96 contre et 50 abstentions, une résolution sur la situation en Afghanistan.

En avril 2021, après trois ans de négociations avec les talibans, les États-Unis ont annoncé un retrait des troupes qui devait s'achever le 11 septembre 2021. Le retrait des troupes de l'OTAN et des alliés s'est achevé en août 2021. Les talibans ont ensuite rapidement avancé sur le territoire contrôlé par le gouvernement. L'armée et les forces de sécurité afghanes n'ont pas été en mesure d'organiser une défense efficace et le président Ashraf Ghani a fui le pays. Par la suite, les talibans ont pris le contrôle total du pays et ont rétabli l'Émirat islamique d'Afghanistan.

Environ 600 000 Afghans ont été déplacés à l'intérieur du pays au cours de la seule année 2021, dont 80% sont des femmes et des enfants.

Le Parlement a déploré la prise de contrôle violente de l'Afghanistan par les Talibans et a refusé de reconnaître leur gouvernement actuel. Il a exprimé sa vive inquiétude quant à l'avenir de l'Afghanistan, maintenant que les Talibans ont pris le contrôle du pays et imposent une charia radicale, privant le peuple afghan des droits et libertés fondamentaux dont il a bénéficié au cours des 20 dernières années.

Appel à mettre fin à la violence

Le Parlement s'est déclaré horrifié par les violations signalées, notamment les exécutions de civils et de membres des forces de sécurité nationales afghanes, le recrutement d'enfants soldats, la répression des manifestations pacifiques et des expressions de dissidence, ainsi que les restrictions des droits de l'homme visant particulièrement les femmes et les filles, les défenseurs des droits de l'homme, les personnes LGBTI+, les minorités religieuses et ethniques, les journalistes, les écrivains, les universitaires et les artistes. Les députés ont exhorté les talibans à mettre immédiatement fin à ces pratiques et à sauvegarder, en particulier, les droits des femmes afghanes à l'éducation, au travail, au sport, à la libre circulation, au rassemblement et à l'association.

Meilleure coordination des efforts d'évacuation

Le Parlement a regretté que le processus politique et la planification militaire menant au retrait des troupes américaines d'Afghanistan aient été entrepris unilatéralement et sans coordination suffisante avec les alliés de l'OTAN. Au cours de l'opération de sauvetage, aucune coopération ou coordination entre les États membres de l'UE n'a eu lieu, ce qui a fait que la plupart des ambassades ont été prises par surprise par la prise de contrôle de Kaboul par les Talibans. La résolution a appelé l'UE et ses États membres à travailler ensemble pour faciliter la poursuite de l'évacuation des citoyens de l'UE et des Afghans en danger, notamment en utilisant les couloirs de sécurité disponibles.

Soutien aux femmes et aux filles afghanes

Le Parlement a regretté que 20 ans de progrès en matière de droits des femmes et des filles et d'égalité des sexes soient aujourd'hui gravement menacés. Ces progrès doivent être soigneusement sauvegardés et suivis. Il a souligné que les femmes et les jeunes qui ont quitté l'Afghanistan doivent pouvoir poursuivre leur éducation dans d'autres pays.

Éviter que l'Afghanistan ne devienne pas un nouveau repart pour les organisations terroristes

La résolution a insisté pour que les talibans et le gouvernement de la République islamique respectent leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme, notamment en empêchant Al-Qaïda, Daesh ou d'autres groupes et individus terroristes d'utiliser le sol afghan pour menacer ou violer la sécurité de tout autre pays, en n'accueillant pas les membres de ces groupes et en les empêchant de recruter, de former ou de collecter des fonds. L'absence de répression de ces groupes entraînerait des sanctions internationales et l'isolement des Talibans.

Le Parlement a demandé que les personnes évacuées de la région fassent l'objet d'un enregistrement et de contrôles de sécurité approfondis et que l'échange d'informations entre les autorités répressives des États membres, les États-Unis et Europol soit renforcé afin de prévenir d'éventuelles menaces pour la sécurité liées au terrorisme et au crime organisé.

Renforcer l'aide humanitaire

Le Parlement s'est félicité de la décision de la Commission d'augmenter l'aide humanitaire à l'Afghanistan de plus de 50 millions d'euros à plus de 200 millions d'euros. Il s'est également félicité de la récente promesse d'un milliard d'euros faite par la communauté internationale en faveur du peuple afghan.

L'UE doit élaborer une réponse à une éventuelle crise des migrations et des réfugiés

Soulignant que la plus grande partie des réfugiés afghans chercheront avant tout à se protéger dans les pays voisins, l'UE devrait prévoir d'apporter un soutien supplémentaire aux pays voisins de l'Afghanistan qui accueillent des réfugiés, de préférence par l'intermédiaire des Nations unies et de ses agences, ainsi que des organisations internationales présentes sur le terrain.

Le soutien financier, logistique et de renforcement des capacités pour l'accueil des réfugiés et migrants afghans dans les pays voisins n'est pas une alternative à une politique européenne d'asile et de migration à part entière. L'UE devrait donc conclure et mettre en œuvre de toute urgence son nouveau pacte sur l'asile et les migrations afin de pouvoir gérer les flux migratoires de manière plus efficace et plus humaine.

Un signal d'alarme pour l'Union européenne: des réformes sont nécessaires.

Le Parlement est conscient que le retrait des forces américaines et internationales d'Afghanistan est la manifestation d'un échec collectif de la politique et de la stratégie étrangère et de sécurité de l'Occident, qui pourrait avoir des conséquences néfastes à long terme. Cette crise prouve la nécessité pour l'UE de renforcer de manière significative sa capacité à agir de manière autonome et donc de renforcer la coopération européenne en matière de défense en construisant une véritable Union européenne de défense, qui devrait aller de pair avec le renforcement du pilier européen de l'OTAN. Le Parlement estime que l'UE doit investir dans la sensibilisation, la surveillance et la reconnaissance militaires, le renseignement et le transport aérien stratégique.

Enfin, l'UE et les États membres sont invités à assurer une protection efficace des frontières extérieures de l'UE dans le plein respect du droit communautaire et des droits fondamentaux, afin de mieux se préparer aux mouvements migratoires en provenance de la région et aux entrées non autorisées dans l'UE.